

SHERBROOKE, MARDI 27 JUIN 1989

## Coup dur aux chantiers maritimes québécois Construction de 6 frégates abandonnée par Ottawa

par Pierre APRIL  
OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Bill McKnight a confirmé hier que le projet de construction du dernier groupe de six frégates pour la Marine canadienne a été définitivement abandonné faute de moyens financiers.

Cette décision fera très mal aux dirigeants et travailleurs des chantiers maritimes québécois.



Bill McKnight, ministre de la Défense

cois qui ont finalement accepté, l'automne dernier, après une longue lutte et des négociations serrées, que les contrats des 12 frégates des deux premières phases soient octroyés à la St. John Shipbuilding au Nouveau-Brunswick, en promettant bien qu'ils se reprendraient en réalisant les six dernières du programme.

Le ministre a annoncé cette autre coupure dans les crédits et dépenses affectés à la Marine canadienne lors de sa comparution devant le comité des Communes de la Défense nationale et des anciens combattants.

Lorsque le projet d'acquisition de huit à 10 sous-marins à propulsion nucléaire avait été abandonné après l'annonce, en avril dernier, des coupures budgétaires de plus de \$2.7 milliards au budget de la Défense, les observateurs s'attendaient à ce que le gouvernement et le ministre se rabattent sur la construction des six dernières frégates et l'acquisition de sous-marins conventionnels.

Sans plus de précisions, M. McKnight a laissé entendre qu'il y a peut-être encore suffisamment d'argent pour songer à la construction de deux fré-

tes, mais qu'il fallait oublier jusqu'à nouvel ordre la possibilité de construire les six unités prévues.

"Nous devons utiliser nos ressources financières réduites pour nous procurer de l'équipement, mais nous devons être très prudents dans la façon de dépenser nos dollars", a expliqué le ministre.

Les contrats de \$6.2 milliards pour la réalisation des 12 frégates des deux premières phases ont été accordés aux chantiers du Nouveau-Brunswick en 1983 et 1987.

Dans le cas du dernier contrat, les négociations ont été longues et difficiles. Le gouvernement fédéral a d'abord exigé que l'industrie des chantiers maritimes procède à une sérieuse rationalisation. Le gouvernement du Québec s'est conformé à cette exigence en se portant acquéreur, par le biais de Marine Industries, une filiale de la Société générale de financement, de tous les chantiers québécois et en concentrant les activités à Sorel et Lauzon.

Pendant un bon moment, les chances du Québec, qui n'exigeait plus qu'une partie du contrat des six frégates, ont été bonnes, du moins jusqu'à l'élection du gouvernement libéral de Frank McKenna au Nouveau-Brunswick.

En 1983, pour compenser l'industrie québécoise, la St. John Shipbuilding avait accordé à Marine Industries un sous-contrat pour l'assemblage de trois frégates. En 1987, les conservateurs ont exigé que les composants électroniques et l'équipement de combat soient réalisés par la Paramax Electronics Inc. de Montréal.

Plus tard, le gouvernement Mulroney espérait donner satisfaction aux chantiers québécois en accordant une part importante du dernier groupe de six frégates, prévu au livre blanc de juin 1987, aux chantiers de Marine Industries.

Mais pour l'instant, la Défense nationale et le ministre responsable procèdent toujours à la révision du Livre blanc présenté en juin 1987 pour voir comment les Forces armées canadiennes pourraient rencontrer les exigences qu'il contenait tout en se serrant la ceinture.

Hier, le ministre Bill McKnight et les généraux qui l'accompagnaient n'avaient pas de réponses ni d'indications bien précises.

"Tout ce que l'on peut affirmer, a dit le ministre, c'est qu'on rendra publics d'autres plans, peut-être à l'automne."

## Après que les Communes auront ajourné pour l'été Détails de la taxe de vente fédérale dévoilés en juillet



OTTAWA (PC) — On connaîtra les détails techniques de la nouvelle taxe de neuf pour cent sur les biens et services seulement après que les Communes auront ajourné pour l'été, a confirmé hier le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson.

S'adressant à la Chambre des communes, M. Wilson a fait savoir que, malgré son engagement de publier ces précisions avant la fin de juin, les documents techniques sur la mise en pratique de la taxe ne seraient pas prêts avant juillet.

Cette taxe doit entrer en vigueur en 1991.

"La véritable raison pour laquelle le ministre ne déposera pas la loi à la Chambre des communes ne serait-elle pas qu'il désire éviter les critiques de l'opposition?" a toutefois répliqué M. Lorne Nystrom, critique du NPD en matière de finances.

M. Wilson a été soumis à plusieurs attaques depuis qu'on a appris, la semaine dernière, que les commerces au détail auront le droit de cacher la nouvelle taxe dans leurs prix. Le ministre avait auparavant promis que la nouvelle taxe serait visible.

Les Communes, qui doivent ajourner d'ici à la fin de semaine, pourraient bien suspendre leurs travaux dès mercredi.

La semaine dernière, des fonctionnaires du ministère des Finances avaient indiqué qu'à leur avis il était impossible de respecter la date limite du 30 juin pour la publication des détails techniques de la taxe qui, à partir de

1991, remplacera la taxe de vente cachée de 13.5 pour cent sur les biens manufacturés.

M. Wilson a précisé que le retard était réellement dû à la complexité de la nouvelle taxe qui touchera tout depuis les meubles jusqu'aux funérailles. Les documents techniques en préparation fourniront les détails sur la mise en application de la taxe afin que les Canadiens sachent bien ce qu'ils paieront, a dit le ministre.

### Documents clairs

Or, la semaine dernière, M. Wilson avait clairement dit que la taxe ne serait pas imposée aux Canadiens par une addition sur le coupon de la caisse enregistreuse.

Le ministère des Finances n'a découvert aucune difficulté inattendue, mais veut s'assurer que les informations fournies dans les documents techniques soient claires et nettes pour les comptables et les avocats qui éventuellement devront se pencher sur ces textes, a dit le ministre.

M. Wilson a affirmé que les députés auront grandement le temps de discuter de cette taxe en comité ainsi qu'aux Communes à l'automne.

Pour sa part, le chef libéral, M. John Turner, a déclaré à l'extérieur des Communes que ce retard était un autre signe de la confusion entourant ce projet de taxe.

"Je pense qu'ils ne savent pas trop ce qu'ils font. Il est bien évident que le ministre des Finances a perdu le contrôle de la situation", a-t-il dit.

Les députés auront l'occasion de discuter de la future taxe de vente fédérale sur les biens et services aux Communes à l'automne, a commenté hier le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson.

## Bouchard ouvert aux offres de remplacement de Via Rail

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral examinera volontiers toute offre qui lui serait soumise par des entreprises intéressées à prendre la relève de Via Rail sur certains trains de passagers, a fait savoir hier le ministre canadien des Transports, Benoît Bouchard.

Cependant, aucune décision ne sera prise tant que le gouvernement n'aura pas étudié le rapport du président et directeur général de Via, Ron Lawless, qui doit être déposé d'ici quelques semaines. Ce document précisera de quelle façon Via Rail s'ajustera à la réduction de l'aide fédérale, qui passera de \$641 millions à \$250 millions d'ici 1992. Certains trains pourraient être éliminés.

Entre autres, une agence torontoise, qui se spécialise dans les vacances exotiques, les repas fins et les soirées théâtrales du type "Meurtre en dînant" s'est montrée intéressée à reprendre au moins une section du service transcontinental pour en faire un train touristique.

M. Bouchard a déclaré qu'il étudierait l'offre de l'entreprise et qu'il était ouvert à toutes les propositions, "en autant qu'elles res-

tent dans les limites de notre budget".



Benoît Bouchard, ministre fédéral des Transports

## Annexion du Canada aux États-Unis Deux spécialistes en questions canadiennes se font rassurants

WASHINGTON (PC) — Deux spécialistes en questions canadiennes ont tenu à rassurer les Canadiens, hier, à la suite d'un sondage du magazine Maclean indiquant que 66 pour cent des Américains interrogés favorisent l'intégration du Canada dans l'union américaine.

Chez les Canadiens, cependant, seulement 14 pour cent seraient intéressés à devenir le 51e État américain (25 pour cent au Québec).

"Ne croyez pas un instant que les États-Unis songent sérieusement à un genre d'union avec le Canada", a déclaré M. Charles Doran, directeur du programme des études canadiennes à l'université Johns Hopkins, de Baltimore.

"Les Canadiens ne devraient pas perdre une seconde de sommeil à cause de ce sondage", a fait savoir pour sa part M. Martin

Lipset, sociologue de l'université de Stanford et auteur d'un livre (qui doit être publié bientôt) sur les relations canado-américaines.

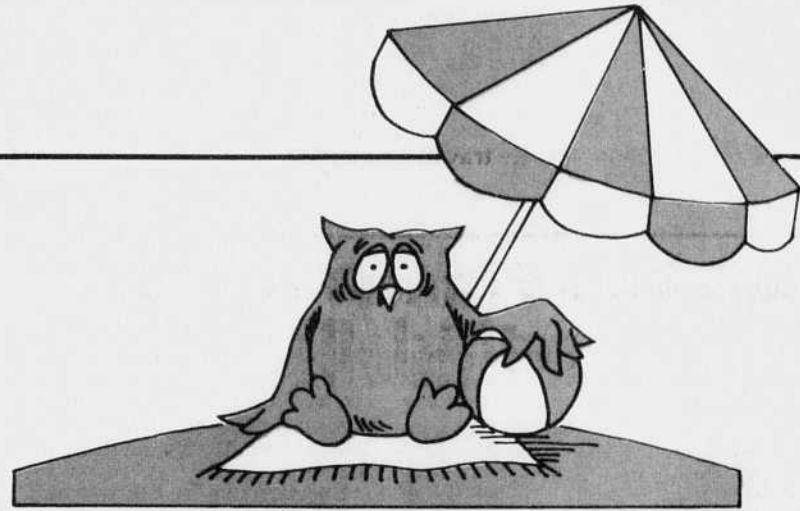
Le sondage, selon M. Lipset, "n'exprime rien d'agressif de la part des États-Unis à l'endroit du Canada".

Il s'agit plutôt du reflet d'une "attitude généralement amicale" des Américains à l'égard des Canadiens, leur principal allié et leur partenaire commercial le plus important.

D'ailleurs, a ajouté M. Lipset, comme "les Américains ne connaissent rien du Canada, un sondage de ce genre ne signifie rien".

M. Doran, pour sa part, a rappelé que personne dans les cercles politiques américains, n'a jamais formulé l'idée d'une union politique avec le Canada.

Même au moment des négociations sur le libre-échange, en 1987, il n'a jamais été question d'une union politique en même temps que l'intégration des économies.



DES RABAIS?  
Chauds-chauds-chauds!

	<b>CROUSTILLES RUFFLES, HOSTESS, DORITOS OU FRITOS</b> 200 g <b>1,89\$</b>		<b>GOMME SANS SUCRE TRIDENT</b> Format régulier <b>2/99¢</b> + taxe
	<b>TABLETTES DE CHOCOLAT ROWNTREE</b> Format régulier <b>2/1,19\$</b> + taxe		<b>PAINS À HOT-DOG OU HAMBURGER PROVI-SOIR</b> Emb. de 12 <b>1,49\$</b>
	<b>JUS OU BOISSONS FBI</b> (au choix) 250 ml Jus <b>59¢</b> Boissons <b>49¢</b>		<b>BARRE DE CRÈME GLACÉE MIKOGLACE</b> 75 ml (magasins participants) <b>60¢</b>
	<b>COKE CLASSIQUE COKE OU SPRITE</b> (Rég. ou Diète) cannette de 280 ml <b>12/3,49\$</b> + dépôt, + taxe		

provi-soir  
Tout l'temps tout!

PRIX EN VIGUEUR DU 26 JUIN AU 30 JUILLET 1989, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

FORUM

ÉDITORIAL

Mesquinerie dans la MRC du Granit

Les maires de la MRC du Granit qui exigent ou souhaitent la démission du préfet Léon Ducharme, sous prétexte qu'il sera candidat péquiste à la prochaine élection générale, se targuent de défendre simplement les intérêts de leur région. En fait, ils sont politiquement mesquins, rien de moins.

En aucune façon, M. Ducharme n'est en conflit d'intérêts, et d'aucune façon, à moins que les libéraux au pouvoir ne soient aveuglément partisans, son double rôle de préfet et de candidat ne peut nuire à la MRC du Granit. Quand le maire de Lac-Mégantic, Jean-Guy Cloutier, affirme que c'est impensable de se battre contre une structure ou un gouvernement pour ensuite demander des octrois, il charrie un préjugé éculé.

Cessons de nous conter des peurs, la très grande majorité des octrois accordés par les députés n'ont rien à voir avec leur travail de représentation ou leurs démarches auprès des ministres. Un gouvernement est élu pour voir au bien-être de toute la population, pas seulement de la population qui a la bonne fortune de demeurer dans un comté au pouvoir ou dans une municipalité dont le maire a l'heureuse idée de partager les mêmes convic-

tions politiques que son député. Par exemple, une subvention pour l'assainissement des eaux n'a rien à voir avec la qualité du travail du député, ce sont des montants d'argent qui doivent automatiquement être versés aux municipalités. C'est ridicule de croire un seul instant que le député, péquiste, libéral ou Rhinocéros, a autre chose à voir dans la subvention que de se faire photographier au moment de la remise du chèque.

Les maires de la MRC du Granit semblent unanimement satisfaits du travail de M. Léon Ducharme depuis qu'il occupe la fonction de préfet. La loi l'autorise à briguer le poste de député tout en conservant ses fonctions actuelles, comme le font d'ailleurs des libéraux dans d'autres régions du Québec. A moins que ce qui est sain pour les libéraux ne soit malsain pour les péquistes? Si les maires démettent M. Ducharme de ses fonctions par des jeux de coulisse, ils donneront une bonne indication de leur degré de tolérance et de leur ouverture d'esprit. Mme Madeleine Bélanger qui jure n'avoir rien à faire dans cette histoire, devrait prévenir les maires qui la supportent ouvertement de ne pas s'aventurer sur un terrain plus que glissant.

Jean Vigneault



TRIBUNE LIBRE

La pauvreté au Québec

Oui, Monsieur Bourassa, tout va très bien au Québec. Les baromètres économiques sont au beau fixe. (...)

Pourtant, l'étude de Ross et Shillington publiée le 15 juin par le Conseil canadien de développement social semble vouloir vous contredire, au moins en ce qui a trait à la situation économique des familles québécoises. D'après cette étude, 16 ménages québécois sur 100 vivent sous le seuil de la pauvreté, comparé à 13 p.c. pour l'ensemble du Canada. C'est au Québec que le nombre de familles vivant sous le seuil de pauvreté augmente le plus rapidement. L'étude fourmille d'autres statistiques, toutes plus honteuses les unes que les autres.

Pendant ce temps, le phénomène de la spéculation immobilière prend des proportions d'épidémie, les salaires progressent au rythme des escargots, des entreprises ferment leurs portes suite à l'intégration du marché nord-américain, les nouveaux emplois se créent surtout dans des secteurs peu rémunérés ou sont à temps partiel et une part substantielle du salaire des familles monoparentales va aux garderies, quand il s'en trouve

une. Pour améliorer les choses, le Parti libéral comme le Parti québécois regardent d'un oeil satisfait l'élection à Ottawa d'un gouvernement conservateur qui s'apprête à taxer encore plus les besoins de consommation les plus essentiels.

Devant ce tableau typique d'une économie néo-libérale, les

hommes et les femmes chefs de famille se demandent comment ils réussiront à joindre les deux bouts à la fin du mois, à payer le loyer (plus souvent que l'hypothèque), l'épicerie, le chauffage, le dentiste et les autres frais essentiels.

Ce ne sont sans doute pas ces 16 p.c. de familles pauvres qui feront tomber un gouvernement. Pas plus que les 2000 nouveaux clochards qu'ont accueillis les rues de Montréal en 1988; les gens sans adresse ne votent pas. Peut-être commencerez-vous à vous inquiéter lorsque l'indigence frappera 50 ou 51 p.c. de la population. Pour ma part, j'ai la candeur d'espérer que quelqu'un, quelque part à la périphérie de votre entourage, saura vous sensibiliser un tant soit peu au sort des centaines de milliers de Québécois qui voient venir l'avenir avec la crainte et le découragement au coeur. Pendant qu'aujourd'hui même, des membres influents de votre parti cherchent d'autres moyens de réaliser des centaines de milliers de dollars de profit sur une simple transaction immobilière.



Le premier ministre Bourassa

Gaétan Nadeau  
Chef du NPD-Québec

OPINION DES AUTRES

Contenir l'urbanisation

Le débat sur le dézonage agricole a pris une nouvelle tournure quand le ministre, M. Michel Pagé, a annoncé un moratoire à l'adoption des décrets sur les zones agricoles. Durant cette pause, qui se prolongera, selon toute vraisemblance, au-delà du prochain rendez-vous électoral (s'il a lieu à l'automne), le gouvernement se propose de réévaluer le processus de révision du territoire consacré à l'agriculture.

Cet exercice pourrait, le cas échéant, mettre en cause les ententes déjà conclues entre la Commission de protection du territoire agricole (CPTA), les municipalités régionales de comté (MRC) et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Il pourrait en outre conduire à l'examen de mesures fiscales plus appropriées pour contrer les «problèmes de spéculation» résultant du dézonage.

En réalité, la décision du ministre de l'Agriculture pose à nouveau l'incontournable question qui s'impose d'elle-même dès lors qu'il s'agit de délimiter à grande échelle des zones agricoles: à quoi doivent-elles d'abord servir? Protéger l'agriculture ou contenir l'urbanisme, et la spéculation qui l'accompagne?

La première réponse apportée à cette interrogation en 1978 fut ambitieuse puisque la loi sur la protection du territoire agricole s'est traduite, dans les faits, par une immense zone dont l'étendue dépassait de 70 p.c. la superficie totale de toutes les fermes du Québec. Ce découpage a entraîné, par la force des choses, de multiples exceptions. La CPTA se définit alors (et était perçue ain-

si) comme un «gérant de zones d'aménagement différé».

Vers le milieu des années 80, à la faveur de la préparation des schémas d'aménagement des MRC (amorcée à l'époque du Parti québécois), les limites du territoire agricole sont révisées. La CPTA (avec l'approbation du ministre de l'Agriculture) prend alors une orientation qui s'avérera capitale pour la suite des événements: elle décide de limiter la zone agricole aux terres qui offrent le meilleur potentiel et de laisser aux MRC et aux municipalités le soin de déterminer l'affectation du reste de l'ancien territoire agricole.

M. Pagé a suggéré l'idée d'une zone d'affectation transitoire qui ne serait pas, à court terme, réservée à l'urbanisation, et qui pourrait même être considérée comme

agricole. En somme, ce serait une façon de revenir à un territoire agricole plus large que celui proposé par la CPTA.

Cette hypothèse ne réglerait rien dans la mesure où la CPTA ne peut continuer à se substituer aux municipalités ou aux organismes mandatés quand il s'agit de prendre des décisions sur des affectations qui ne sont pas finalement de son ressort. Le rôle premier de la CPTA est de protéger l'agriculture, pas de limiter la spéculation urbaine.

En réalité, c'est le ministre des Affaires municipales qui devrait maintenant intervenir dans ce dossier. Il est tout de même étrange que ces discussions surviennent alors même que la plupart des MRC ont terminé leurs schémas d'aménagement et précisé l'affectation de leur territoire, y compris bien sûr les limites des périmètres d'urbanisation à long terme.

En vertu de la Loi d'aménagement et d'urbanisme, les propositions des MRC doivent recevoir l'approbation du gouvernement. Le ministre des Affaires municipales a donc toute autorité pour soustraire à l'urbanisation et à la spéculation des territoires qu'il jugerait superflus.

Mais encore faut-il qu'il ait, dans les principales régions urbaines, une vision plus large du développement. Il a raté une première occasion de s'en donner une à la faveur de l'élaboration des schémas d'aménagement des MRC. Une deuxième s'offre à lui, s'il a le courage de la saisir.

Albert Juneau  
Le Devoir



Le ministre de l'Agriculture,  
M. Michel Pagé

ANALYSE

Chine: assaut de propagande

par DENIS HIAULT

PEKIN (AFP) — Ceux des 600 millions de téléspectateurs chinois qui étaient devant leur récepteur, vendredi midi, ont pu avoir le sentiment que le pays tout entier s'était arrêté de tourner afin d'étudier consciencieusement l'important discours du camarade Deng Xiaoping sur la répression de la rébellion contre-révolutionnaire en Chine.

Le message a été martelé à l'heure du journal télévisé de la mi-journée. Les autorités avaient annoncé pour vendredi un retour à la grille normale des programmes. Il s'est traduit par une nette diminution du nombre de militaires à l'écran, et une dose massive de propagande idéologique.

C'en est fini des interruptions brutales d'images, afin de répéter pour la énième fois un communiqué militaire, un discours officiel, ou pour diffuser les images de soldats attaqués, brûlés vifs par la foule des émeutiers lors de la nuit de «la rébellion contre-révolutionnaire» à Pékin, le 3 juin.

Le journal télévisé, revenu à sa durée normale d'une demi-heure, a multiplié les séquences montrant des intellectuels, des scientifiques, des cadres du parti, des écoliers, occupés à décortiquer le texte du No 1 chinois, avant d'exprimer invariablement à l'écran leur assentiment sans réserve.

«L'important discours»

Le premier sujet présente des

cadres de la province du Fujian «non-adhérents du PC», mais qui n'en discutent pas moins passionnément en manches de chemise «l'important discours», tandis que le commentateur explique: «Ils sont tombés d'accord pour aider le PCC à écraser la contre-révolution».

L'image saute, et projette le téléspectateur dans une autre province, celle du Sichuan, où le directeur d'un collège industriel en bleu de travail proclame derrière ses épaisses lunettes: «Même les très jeunes élèves devraient étudier le discours de Deng Xiaoping.»

Le cercle des scientifiques et techniciens du Hunan a, pour sa part, réservé une volée de bois vert à Fang Lizhi, le plus célèbre des dissidents chinois, dénoncé comme «traître» depuis qu'il s'est réfugié avec son épouse à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin.

Le capitaine en second du Quinghi, interviewé à bord de son navire dans le port de Shanghai, explique au journaliste armé d'un microphone comment il a réagi, en pleine mer, à la propagande et aux rumeurs captées par la radio de bord. «Nous avons essayé de nous calmer et d'étudier l'important discours de Deng Xiaoping, de manière à unifier la pensée des marins composant l'équipage», a-t-il déclaré.

Dans un tout autre secteur d'activités, les employés d'une filature et d'une brasserie de la province du Shanxi ont choisi de

«manifestar leur sens patriotique en augmentant la production», souligne la télévision, images de chaîne de production de bobines de fil et défilé de canettes de bière à l'appui.

Tout va pour le mieux...

Après deux reportages attestant de excellentes récoltes en perspective en Mongolie intérieure et à la frontière du Tibet, reste au présentateur en costume et cravate gris clair à annoncer la sortie prochaine d'un livre important de 44,000 mots illustré de nombreuses photographies.

L'ouvrage intitulé «La défense de la République Socialiste» sera consacré à la reprise en main du pays après sept semaines de mouvement démocratique. Un mouvement notamment caractérisé par l'émergence timide dans la presse de la «Toumingdu»: le mot chinois équivalent de Glasnost, en russe, pour désigner la transparence.

Depuis l'intervention de la troupe qui a fait de 300 à 3,000 morts à Pékin, selon les sources — officielles ou indépendantes — la télévision est devenue l'un des vecteurs les plus efficaces de la propagande. Qu'il s'agisse d'appuyer le message gouvernemental ou de contribuer à la chasse aux éléments «contre-révolutionnaires» en publiant leurs photos aussi souvent que possible à l'antenne.

Les enseignants déjà trop vieux à 40 ans?

J'enseigne depuis dix-sept ans. J'ai obtenu des permanences dans les régions où j'ai enseigné (Saguenay, Québec, Bas-du-Fleuve). J'ai dû, pendant 17 ans, déménager d'une région à l'autre pour suivre mon mari, perdant par le fait même mon emploi à chacun de mes déplacements. Aucune critique (ou correctif à apporter à ma tâche accomplie) ne m'a jamais été signalée.

Depuis 8 ans à Sherbrooke, j'essaie d'obtenir un poste permanent à la CSCS.

En juin 1988, 2 postes s'ouvrent à l'école St-Esprit.

N'ayant pu rejoindre le directeur, je me rends à l'école, 2 jours avant la rentrée. Et là, surprise! Il m'annonce qu'il n'avait pas eu le choix d'embaucher 2 autres personnes. J'occupais, depuis trois ans, l'un des deux postes ouverts, à titre de remplaçante. La direction de l'école me dit être pleinement satisfaite de la qualité de mon travail.

Le directeur de l'école admet avoir dit devant témoins, que l'en ne m'embauchant pas, cela lui donnerait l'occasion de rajouter le personnel. En ma présence, le 16 septembre, le directeur affirme à quelques reprises qu'il y a longtemps, à la CSCS que le rajeunissement est l'un des critères d'engagement.

Deux personnes plus jeunes que moi ont été préférées: l'une (25 ans) a un d'expériences comme remplaçante à la CSCS (femme), l'autre (35 ans) n'a aucune expérience (homme).

Du côté syndical, aucune protection pour les gens à statut précaire.

Du côté de la CSCS — j'avais passé (après 8 ans d'attente) l'entrevue en juin 88 — le coordonnateur de la gestion du personnel me dit qu'il n'y avait pas de problème pour que je sois engagée mais que la décision finale est prise par le directeur de l'école.

Le 19 et 20 septembre 1988 j'essaie de rencontrer le coordonnateur mais un barrage systématique du secrétariat m'empêche de le rencontrer. J'essaie même de rencontrer la technicienne, mais peine per-

due. On me dit d'écrire; ce que je fis, mais je n'ai reçu aucune réponse.

J'ai porté plainte, le 21 septembre 1988 à la Commission des Droits de la personne pour discrimination à cause de l'âge. Ladite plainte est parvenue au directeur de l'école et à la CSCS le 18 novembre 1988.

Après un mois d'attente, la Commission ne recevait, comme toute réponse à nos demandes, que la négation de la part du directeur d'école et la nomination d'un procureur de Québec dans cette affaire.

À la mi-janvier 1989, attendant toujours les réponses aux demandes faites en novembre 1988, la Commission doit à nouveau demander que lui soient fournies, dans les prochains 15 jours, les dites réponses.

Début mars 1989, la Commission juge le dossier complexe et me suggère de prendre un avocat — à mes frais —.

Vu le coût exorbitant des services d'un avocat et considérant ma situation financière précaire, je prépare moi-même les documents pour ma défense.

24 avril 1989, je fais part de la situation à la plus haute instance au ministère de l'Éducation.

Juin 1989: je me pose les questions suivantes: Est-il normal que, sans autre motif que celui de l'âge, l'on mette sur la «voie de garage» un personnel dont l'expérience et la compétence ont fait leurs preuves?

À la CSCS pour les années scolaires 1987-88 et 1988-89, 75 nouveaux engagements ont été faits. Est-il normal que sur ce nombre, 69 soient des personnes plus jeunes que moi? Que me réserve 1989-90?

Est-il normal qu'au cours de la présente année scolaire, aucune minute de travail ne m'ait été offerte alors qu'en septembre 1988 le coordonnateur de la gestion du personnel de la CSCS me disait s'occuper lui-même de trouver des «longs termes»?

Est-il normal qu'une telle cause traîne ainsi?

Est-il normal que notre con-

vention collective ne prévoit pas la priorité des gens en place avant de procéder à de nouveaux engagements? (comme cela se fait déjà dans d'autres secteurs).

Est-ce une politique uniforme au niveau de la province que le rajeunissement du personnel? Dois-je en conclure qu'à 40 ans, je suis trop vieille pour enseigner mais apte à prendre ma retraite?

Est-ce normal que des débutants prennent la place des gens d'expérience parce qu'ils ont comme seul avantage d'être plus jeunes?

Que dire de la dernière trouvaille de la CSCS? Faire passer des épreuves écrites aux gens à statut précaire, afin de s'assurer de la qualité de leur français, bien que la plupart de ces personnes possèdent une expérience de 10 à 15 ans. Pourquoi la CSCS se plaint de la mauvaise qualité du français des finissants en formation des maîtres — mais ce sont eux qu'elle engage en priorité.

Que me reste-t-il maintenant?

Devrais-je, après une année d'assurance-chômage, aller augmenter les rangs des personnes sur l'aide sociale? J'ai passé ma vie dans l'enseignement, que faire d'autre? (...)

Devrais-je, comme les silencieux à statut précaire, accepter mon sort et me taire?

Je ne veux pas, par cette lettre, obtenir de la pitié de personne, mais justice à ma cause. En tant que citoyenne du Québec, j'ai droit au travail comme tout le monde. Je n'ai pas eu satisfaction de la part de mon directeur d'école, ni de la CSCS, ni de la Commission des Droits de la personne, ni du ministère de l'Éducation.

Me reste-t-il encore quelque chose à faire?

Combien d'enseignants ont vécu ou vivent des situations semblables à la mienne et craignent de les étaler au grand jour? Est-ce que les gens à statut précaire peuvent espérer obtenir une parcelle de justice lors de la prochaine ronde de négociations à l'automne?

Sergine Morin, enseignante  
St-Denis-de-Brompton

<p><b>la tribune</b></p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>		<p><b>ADMINISTRATION</b></p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint</p>	<p><b>RÉDACTION</b></p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b></p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p><b>PRODUCTION</b></p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>BENOÎT CÔTÉ Chef pressier</p>	<p><b>COMPTABILITÉ</b></p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p>	<p><b>TIRAGE</b></p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>PIERRE-ALAIN DION JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	--	--	---	--	---	---

Alors que les dirigeants chinois font de la propagande sur l'unité retrouvée

## Purge et arrestations exécutées loin des caméras

**PÉKIN (AFP)** — Le PC et le gouvernement chinois affirmaient hier, à grand renfort de propagande, avoir retrouvé une unité ébranlée par la "contre-révolution" mais l'essentiel se déroule désormais loin des caméras de télévision, qu'il s'agisse de la purge ou des arrestations, selon diplomates et analystes.

Contrairement aux jours précédents, aucune nouvelle arrestation n'avait été officiellement annoncée hier, en fin de journée, de sorte que le bilan officiel se trouvait stabilisé à quelque 1800 interpellations.

"Cela ne veut pas dire que la rafle soit terminée mais tout simplement que les autorités jugent que le défilé à la télévision chinoise des émeutiers enchaînés n'est plus indispensable, pour le moment, à l'édification des masses", a commenté un diplomate occidental.

Après le coup de filet, doit venir l'heure des tribunaux. On attendait toujours hier, après les dix premières exécutions d'émeutiers à Shanghai et Pékin la semaine dernière, de connaître le sort qui sera réservé aux étudiants à l'origine des sept semaines du Printemps 1989, à Pékin. Un mouvement auquel l'armée a mis brutalement terme, faisant de 300 à 3000 morts, le 3 juin.

### Aucun remord

"L'armée n'a aucun remord. Nous avions la confiance du gouvernement", a proclamé le colonel Li Zheyun, l'un des responsables de l'application de la loi martiale dans la capitale, à l'occasion d'une visite guidée de la place Tian An Men au profit de correspondants étrangers.

Aucune condamnation d'étudiant n'a été signifiée mais en revanche, la presse officielle a fait état de deux condamnations à mort prononcées en fin de semaine, dont une pour corruption : un fléau dont des millions de manifestants ont demandé l'éradication, lors de la vague de manifestations en faveur de la démocratisation du régime.

Un des deux accusés promis à la mort est un chauffeur de taxi de Shanghai ayant cambriolé à quatre reprises le consulat des États-Unis, entre décembre 1986 et février 1988, a indiqué un quotidien local. Zhang Ping — qui avait dérobé 33 000 yuan (9000 dollars américains), divers objets et des appareils photos — sera abattu d'une balle dans la nuque "dans les jours à venir", son appel ayant été rejeté.

La purge du parti communiste, annoncée dimanche par la commission de discipline du comité central, menace tous ceux qui "ont dévié de la ligne officielle", en soutenant d'une manière ou d'une autre "le chaos" qui s'est installé, de la mi-avril au 3 juin en Chine, selon la phraséologie officielle.

La première victime a été Zhao Ziyang, limogé samedi du comité permanent du Politburo, en même temps que Hu Qili, un autre réformateur.

### Graves erreurs

La presse officielle s'attardait longuement hier sur "leurs très graves erreurs" tandis que la télévision montrait l'extension au pays tout entier, province par province, de la campagne de dénigrement de M. Zhao.

La reprise en main s'est traduite par une multitude de réunions dans les "unités de travail" du

pays. Désormais quotidiennes, elles doivent permettre aux travailleurs, soldats, paysans — le Quotidien du Peuple (organe du PCC) sous les yeux — d'exprimer publiquement leur approbation aux décisions du PCC.

"Le couvercle va retomber. On va assister dans les entreprises, les quartiers, à un retour en force des commissaires politiques. Des

petits chefs", a prédit un haut-diplomate.

### Fuites

Par ailleurs, un leader étudiant, Wu'er Kaixi et deux intellectuels chinois, Yan Jiaqi et Wan Runnan, ont pu s'échapper et trouver refuge en Occident grâce à l'aide d'un réseau d'activistes et d'étudiants de Hong Kong, a-t-on appris, hier, de sources diplomatiques.

Un étudiant de la colonie britannique a refusé de divulguer les détails de leur fuite afin de ne pas compromettre les prochaines évaluations de dissidents ou d'opposants chinois.

MM. Yan et Wan figuraient sur une liste de sept intellectuels recherchés par les autorités chinoises dans le cadre de la répression du mouvement en faveur de la démocratie. Wu'er Kaixi figurait sur une liste de 21 étudiants recherchés.

## «Le rendez-vous avec la liberté ne peut pas être retardé longtemps»

— le secrétaire d'État James Baker

**NEW YORK (AFP)** — Le secrétaire d'État James Baker a estimé hier que malgré la répression actuelle, l'aspiration aux réformes était telle que la Chine avait "rendez-vous avec la liberté".

"Le rendez-vous de la Chine avec la liberté (...) ne peut pas être retardé longtemps. Nous serons là pour aider quand le jour succèdera à la nuit", a déclaré M. Baker devant l'institut de recherches Asia Society, à New York.

"Nous et le reste du monde ne devons pas laisser notre révolusion devant la répression nous rendre aveugles aux pressions pour les réformes (...). La Chine a connu une tragique rechute mais l'histoire n'est pas finie", a poursuivi le secrétaire d'État en défendant la riposte mesurée des

États-Unis à la répression des manifestations en faveur de la démocratie.

"Le démantèlement hâtif de relations sino-américaines constructives établies avec tant de soin, pendant deux décennies, ne servirait ni nos intérêts ni ceux du peuple chinois. Et surtout, il n'aiderait pas les aspirations à la démocratie", a-t-il dit.

M. Baker a par ailleurs annoncé que les États-Unis étaient favorables à la création d'un "nouveau mécanisme pour augmenter la coopération économique dans le Pacifique".

Le secrétaire d'État a relevé que bien que le commerce inter-asiatique ait atteint un volume de près de 200 milliards \$ en 1988, il n'existait pas de mécanisme économique régional adéquat.



(Laserphoto AP)

Les journalistes étrangers ont eu droit, hier, à une tournée organisée par les dirigeants chinois, dans le cadre d'une campagne de propagande sur l'unité supposément retrouvée. Ici, les troupes chinoises défilant sur la place Tiananmen, sont filmées.

## Sous-marin nucléaire accidenté: l'équipage n'aurait pas souffert

**MOSCOU (AFP)** — Le sous-marin soviétique accidenté dans la nuit de dimanche à lundi, en mer de Norvège, poursuit sa route vers sa base et est accompagné par un navire de secours, le "Karabakh", ainsi que par un autre bâtiment, le "Simferopol", a indiqué hier soir l'agence TASS.

L'agence soviétique a précisé que le sous-marin mettra trois jours à regagner sa base. L'équipage n'a pas souffert, la radioactivité est "normale" et les "gens sont en sécurité", a ajouté l'agence TASS.

De l'eau douce est livrée au sous-marin pour refroidir le réacteur ainsi que de l'eau potable à

Selon les explications du ministre de la Défense, le général Dmitri Iazov, l'accident, survenu dans la nuit de dimanche à lundi, s'est produit alors que le sous-marin était en plongée. Une canalisation assurant le refroidissement du réacteur nucléaire s'est rompue et, l'étanchéité du réacteur n'étant plus assurée, il a été immédiatement stoppé.

Le capitaine Kasadkine, commandant le bâtiment, a donné l'ordre de faire surface d'urgence et a pu ensuite faire route à quatre noeuds vers sa base de Severomorsk, à proximité de Mourmansk, dans la presqu'île de Kola (au nord de la Norvège) grâce à



(Laserphoto AP)

Le sous-marin soviétique est escorté par un navire de secours alors qu'il retourne à sa base.

l'équipage, a précisé l'agence soviétique.

L'agence TASS a enfin ajouté que, selon les informations fournies par le ministère soviétique de la Défense, l'accident survenu au sous-marin ne présente pas de danger pour l'environnement.

L'incident survient trois mois après la perte du Komsomolets, au large de la Norvège, par la marine soviétique.

son moteur diesel auxiliaire, selon le ministre soviétique.

"Le personnel n'a pas souffert", assure-t-il. Il n'explique cependant pas pourquoi les autorités norvégiennes ont parlé d'un incendie à bord sur la foi des messages de détresse qu'elles ont captés et pourquoi les avions d'observation qu'elles ont dépêchés sur place ont repéré de la fumée s'échappant du submersible.

## Autour du monde

**Drogés dans des camps de travaux forcés** — TÉHÉRAN (AFP) — Quelque 50 000 drogués vont être envoyés dans des "camps de travaux forcés" avant l'expiration, le 23 juillet, d'un ultimatum du gouvernement iranien lancé deux mois plus tôt, a rapporté hier la presse de Téhéran.

Citant Mokhtar Kalantari, haut responsable des Comités révolutionnaires, la presse indique que les 50 000 personnes seront placées pendant six mois dans des camps de la province de Sistan-Balouchistan (sud-est du pays), tandis que 40 000 autres seront "réhabilitées" à l'intérieur même des prisons.

**SIDA: deux médicaments expérimentaux** — WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine de la Santé (Food and Drug Administration-FDA), a autorisé hier la commercialisation de deux nouveaux médicaments utilisés expérimentalement dans les soins aux malades atteints du sida.

Le chef de la FDA, Frank Young, a précisé que l'introduction de ces deux médicaments permettrait "d'allonger et d'améliorer la qualité de la vie des personnes souffrant du sida". Il a cependant tenu à rappeler qu'aucun traitement spécifique de cette maladie à virus n'avait encore été découvert.

**Jean-Paul II parle finances** — CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean Paul II a déclaré hier que "les apparences de richesse de l'Église dues aux héritages du passé voient parfois aux yeux de l'opinion une situation réelle matériellement précaire".

Le pape s'adressait à une délégation de journalistes catholiques de Belgique qui lui ont offert des "étrennes pontificales" d'un montant record: 140 000 dollars américains. Le président de l'Association, Firmin Haelmeersch, a remis au pape le don que, depuis presque 100 ans, les journalistes catholiques du pays assurent au chef de l'Église.

Le souverain pontife a chaleureusement remercié, au nom du Siège apostolique, les responsables et les lecteurs de la presse catholique en Belgique de leur générosité et de leur fidélité à "ce rendez-vous annuel auprès de l'Évêque de Rome".

"Votre démarche, a-t-il souligné, est unique dans sa forme. Chaque pays, a-t-il ajouté, ne possède-t-il pas son génie caritatif propre qui est lié à ses possibilités matérielles et plus encore à des raisons de foi et de cœur? C'est pourquoi le Pape qui doit faire face aux soucis budgétaires du Saint-Siège, rend grâce à Dieu de voir se développer dans l'Église un réel esprit de solidarité".

# ARRÊTEZ DONC UN PEU!

Pour des vacances agréables, c'est crucial!

Avant de partir, arrêtez-vous... chez nous!  
Nos experts procéderont à une vérification complète du système de freinage de votre véhicule. Ce service comprend:

- le démontage des quatre roues
- le nettoyage, la lubrification et le réglage des pièces essentielles

Arrêtez votre choix sur Canadian Tire!

**SERVICE D'ENTRETIEN DES FREINS**

# 995



FIÉZ-VOUS À CANADIAN TIRE  
N° 1 AU CANADA  
POUR LES FREINS\*

SHERBROOKE  
566-1161

FLEURIMONT  
566-5993

COATICOOK  
849-6321

\*Selon des sondages nationaux indépendants sur les pièces de freins de rechange pour véhicules de tourisme et le service de pose de freins, menés au Canada en 1987/8-1988 par Kormos, Harris & Assoc. (Canada), Inc.

## Directeur de l'école Montcalm Léopold Jodoin a le sentiment de quitter «au bon moment»

par Michel RONDEAU  
SHERBROOKE — L'école Montcalm n'aurait-elle pas vécu, au cours des 16 dernières années, sous l'influence de Mgr Origène Vel, de Camille Labrecque, René Deschênes, André Collard?

En tout cas, Léopold Jodoin, directeur de l'école qui prend une année de congé, à la suite d'un traitement différé, et qui a l'intention de prendre sa retraite ensuite, semble marqué par ces hommes.

M. Jodoin parle abondamment des gens qu'il a coudoyés. Il livre son témoignage presque sans qualifier les personnes. En relatant leurs faits et gestes. Avec amusement, avec sympathie, mais sans envolée émotive. De lui, il parle peu. On en retient qu'il a puisé dans son entourage les qualités dont il a lui-même fait preuve au cours de sa carrière.

### Les jeunes

Mgr Vel, qui n'avait pas voulu être nommé chanoine, parce qu'on est nommé chanoine, alors qu'on devient monseigneur, a influencé M. Jodoin de plusieurs manières. C'est son dévouement pour les jeunes qui l'a frappé d'abord.

«Curé de la paroisse Ste-Marguerite, de Magog, où j'ai vécu mon enfance, après être né à St-Elie, Mgr Vel a favorisé le développement du scoutisme dans le diocèse, l'organisation des terrains de jeux, ainsi que les vocations.

«J'ai en bénéficié moi-même quand, après ma cinquième année, j'ai pu faire ma sixième année à l'école presbytérale créée par le curé Vel dans sa paroisse afin de faire cheminer des jeunes vers une année préparatoire au cours classique, au Séminaire de Sherbrooke. C'était dans l'espoir de favoriser l'éclosion des vocations sacerdotales.»

Vers la fin de son cours, M. Jodoin révèle qu'il s'est senti le devoir d'annoncer au curé Vel qu'il ne se croyait pas destiné au sacerdoce, mais ce dernier ne s'en est pas formalisé, raconte le directeur de Montcalm; il avait fait ce qu'il estimait utile, sans obliger les jeunes à poursuivre dans cette voie.

Entré au Grand séminaire en 1955, Léopold Jodoin y demeura pendant un an et demi, avant de dénicher un emploi à la Dominion



Le directeur Léopold Jodoin

Textile, de Magog, de février à septembre 1957, année où il accepta de diriger une troupe de Coaticook dont le principal comédien se désistait à deux semaines de la présentation d'une pièce.

Dans cette pièce, jouait une jeune fille appelée Julienne de la Bruère, qui lui donnait la réplique et la pièce se terminait par un mariage.

Léopold Jodoin épousait cette jeune fille un an plus tard.

Julienne de la Bruère, congédiée, comme le voulait la coutume, par la Commission scolaire de Coaticook parce qu'elle se mariait, revint plus tard à l'enseignement quand il le lui fut permis.

Elle prendra sa retraite en même temps que son comédien de mari.

Bientôt, Léopold Jodoin, sur les pas de Mgr Vel, s'est impliqué dans l'organisation des terrains de jeux, comme moniteur, puis comme directeur. «J'avais vu des gens qui aimaient les jeunes; j'ai aussi appris à connaître les jeunes.»

### L'école

Parmi les nombreuses écoles où il a fait carrière, il avait fait un premier saut à Montcalm en 1964 comme titulaire en éléments latins, section classique.

L'équipe de cette école l'avait étonné. «Des gens comme Camille Labrecque, René Deschênes, André Collard se retrouvaient côte à côte dans l'école, où il faisait bon vivre, car c'était des gens très humains.

Quand, peu après, on lui avait offert la direction d'une autre école, il avait beaucoup hésité à partir de Montcalm, où il aurait rêvé de rester. Il y est toutefois revenu.

L'hommage qu'il rend à ses prédécesseurs lui est toutefois retourné par son adjoint actuel Aldéo Mongrain, qui, révèle-t-il, avait promis fidélité à l'équipe Jodoin tant que le directeur serait là. «Je forme équipe depuis 12 ans avec Léopold et jamais je n'aurais quitté mon poste s'il était resté.»

Pendant longtemps le directeur a joué le rôle du Père Noël à l'école, aux Fêtes. Mais sous l'habit rouge et blanc, il y avait de toute évidence un vrai Père Noël.

Des péripéties, Léopold Jodoin en a connues. Les anecdotes qu'il raconte en témoignent.

Sa vie sera plus calme, espère-t-il, dorénavant. «Je quitte au bon moment. Une nouvelle ère commence avec la loi 107, qui demandera dix ans de rodage. Autant céder la place à quelqu'un qui gardera la barre après ces années d'ajustement.»

«J'ai un an pour me familiariser avec la retraite. Selon les saisons, je ferai du ski, de la natation. J'aime aussi danser. Je chanterai dans une chorale. Je voyagerai aussi, mais pas à l'étranger, car il fait trop beau ici pour partir à cette époque de l'année.»

Le chapitre estrien de la Fondation des maladies du coeur ravi des résultats

# L'objectif de la campagne 88-89 dépassé de 15 000 \$

par Linda GIGUERE

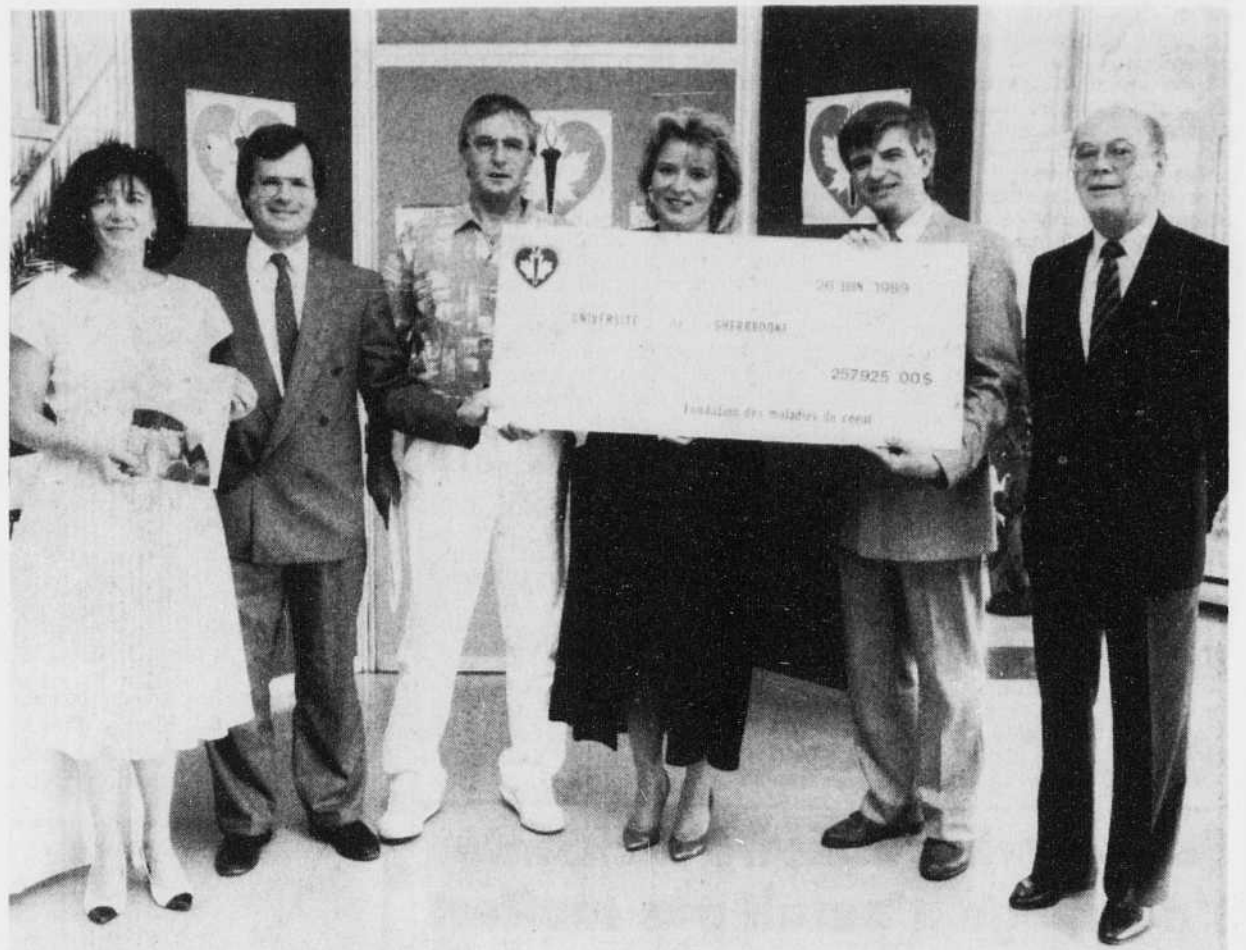
SHERBROOKE — Les résultats de la campagne de levée de fonds 88-89 de la Fondation des maladies du coeur, chapitre de l'Estrie, ont épaté ses organisateurs. Près de 190 000 \$ ont été amassés, dépassant l'objectif initial de 175 000 \$.

Près de la moitié des fonds (82 000 \$) ont été accumulés lors de l'important porte-à-porte du 31 janvier dernier. Le reste provient de dons recueillis ou d'événements spéciaux tels que les «Sautons en coeur» qui eurent lieu dans 14 écoles de la région.

«Si la levée a été un succès, cette année encore, c'est grâce à la collaboration de milliers de bénévoles», a souligné, hier en conférence de presse, le vice-président de la fondation, Paul McKenzie.

A ce titre, la fondation a offert un certificat de mérite à Mme Rose-Hélène Roy, responsable du porte-à-porte de Windsor, ainsi qu'à M. Hervé Roy, bénévole de Cookshire. «C'est grâce à des gens comme eux que notre porte-à-porte est un succès à chaque année», a rappelé Paul McKenzie.

Sur l'ensemble des fonds recueillis par les fondations canadienne et québécoise des maladies du coeur, 56 pour cent sont consacrés à la recherche. Cette année, 13 chercheurs de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke ont reçu 270 750 \$ en bourses et subventions. «L'aide de la fondation est extrêmement précieuse, a indiqué le docteur Marek Rola Pleszczynski, vice-doyen à la recherche et aux études avancées, venu recevoir le chèque. Sans elle, a-t-il poursuivi, notre recherche de la connaissance des causes des maladies du coeur, des moyens de prévention et de guérison n'atteindrait pas la même envergure. Une aide d'un quart de million \$, c'est inestimable.»



(Photo La Tribune par Rodrigue Bélanger)

Mme Carmen Tremblay, vice-présidente au conseil régional, M. Paul McKenzie, vice-président de la campagne de levée de fonds, M. Bertrand Gosselin, co-président d'honneur, Mme Dyane Perreault, co-présidente d'honneur, M. Marek Rola Pleszczynski, vice-doyen à la recherche et aux études avancées de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, et M. Jacques Laverdière, directeur général de la Fondation du Québec des maladies du coeur. A noter qu'à la toute dernière minute, une bourse supplémentaire a été ajoutée au total des bourses et subventions, portant le montant réel du chèque à 270 750 \$.

### Coeur Atout

Après «Espaces sans fumées» et «Sautons en coeur», les représentants de la fondation ont profité de cette conférence de presse pour dévoiler leur nouveau programme d'éducation intitulé «Coeur Atout».

Convaincu qu'il existe une relation entre l'alimentation et les maladies du coeur, la Fondation du Québec des maladies du coeur vise à convaincre le plus de gens possible de l'urgence d'effectuer des virages alimentaires.

Dès septembre, des diététistes de la région offriront des cours de

cuisine basés sur l'enseignement du livre de Anne Lindsay, «Bonne Table et Bon Coeur».

Il faut rappeler que les maladies du coeur, avec des statistiques de 44 pour cent, occupent la première place des causes de décès au Canada.

## Un groupe d'élèves de Montignac engagés dans la voie de la sauvegarde de la nature

par Jacques GRENIER

LAC-MÉGANTIC — «Aidons la vie — Sauvons la planète».

Ce thème a inspiré un groupe d'élèves du secondaire V de la polyvalente Montignac, qui, sous la supervision des professeurs Henri-Paul Tanguay et André Blais, tiendront un kiosque d'information sur l'état de la planète, la récupération et le recyclage ainsi que sur des cours en agriculture biologique, en fin de semaine prochaine au Carrefour Mégantic.

Les visiteurs pourront alors se procurer gratuitement de la documentation sur différents thèmes.

Devant l'intérêt manifesté par la population pour la démarche écologique des étudiants, lors d'une première rencontre tenue à la polyvalente Montignac, dans le cadre d'une Expo-science, une pétition pour la sauvegarde de la nature a permis de recueillir au-delà de 700 noms. Celle-ci sera envoyée aux gouvernements du Québec, du Canada et des États-Unis, au mois de juillet.

«Par notre engagement, nous demandons que tous et chacun, du simple citoyen aux industriels, des manufacturiers pollueurs jusqu'aux gouvernements, en passant par les maisons d'éducation, s'engagent dans la voie de la sauvegarde de la nature par des actions concrètes et directes», de conclure le porte-parole du groupe, André Blais.

Les prix de  
l'Entrepôt sont  
toujours bas...  
mais maintenant  
vous pouvez  
économiser encore  
davantage !

# VENTE POINT BLEU

Ne  
manquez  
pas cette  
vente!

La caissière vous  
chargera la moitié du prix  
marqué pour toute la  
marchandise identifiée  
d'un point bleu!

EXEMPLE:

Notre bas prix rég.	\$10 <sup>00</sup>
Moins la 1/2 à la caisse	\$5 <sup>00</sup>
<b>VOUS PAYEZ SEULEMENT</b>	<b>\$5<sup>00</sup></b>

Surveillez les  
points bleus  
et économisez  
la 1/2 sur les prix  
marqués.

De nouvelles  
réductions  
à tous les  
jours!  
Ne manquez pas  
cette vente!

Entrepôt

# Au Bon Marché

Entrepôt

Visa - Master Card, Carte  
Au Bon Marché

121, rue Dépôt

Stationnement gratuit le  
samedi, stationnement  
municipal, rue Dépôt

## FRAISES

Plus de 20 ans d'expérience  
vous garantissent une organisation  
efficace et des fraises en  
abondance de première qualité.

Venez  
les cueillir  
vous-mêmes!

Suggestion: apportez vos contenants.

TOUS LES JOURS  
de 7h a.m. à 7h p.m.

Service rapide et courtois

GRATUIT

Sacs à congélation avec achat de 5 kilos  
et plus  
Tôt en saison (Quantité limitée)

Escompte sur crème.

**FERME WERA ENR.**

2 1/2 milles du centre de Lennoxville, direction Stanstead,  
Jct Route 143-147.

**562-5938 - 562-4515**

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES  
DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC.

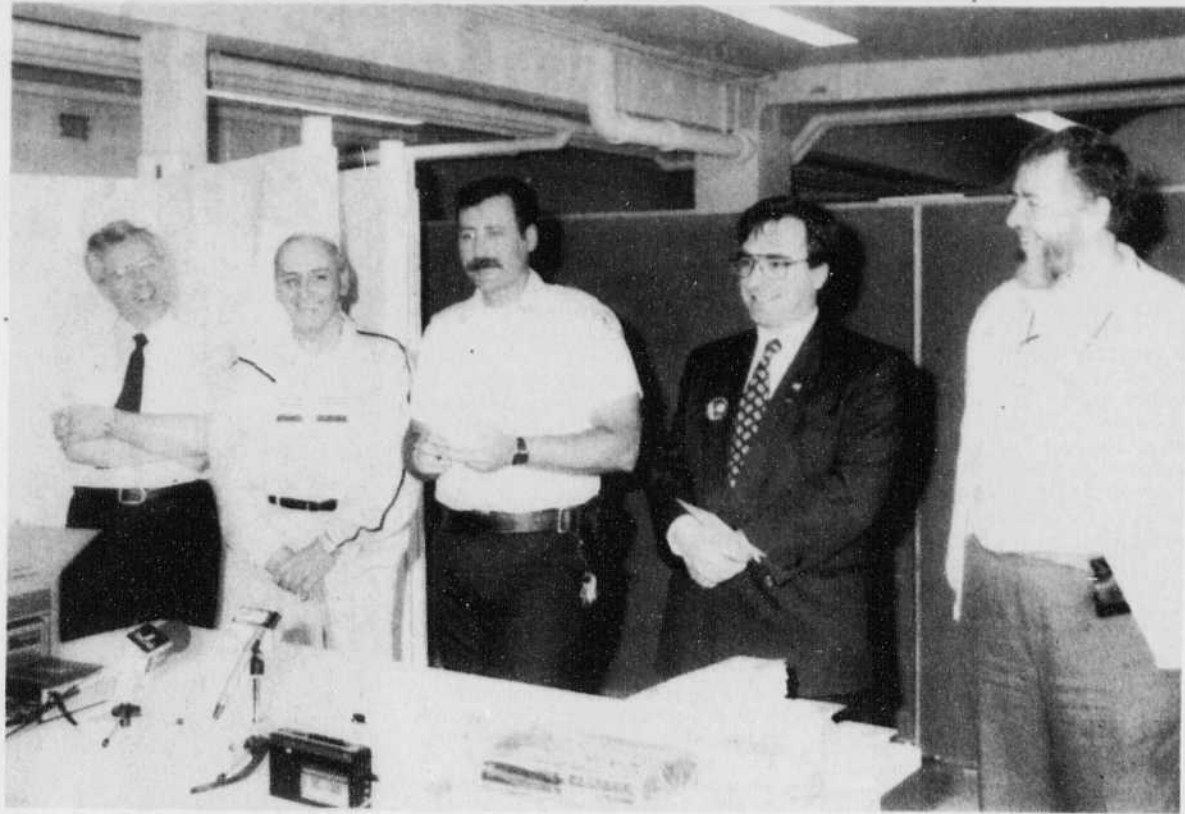
DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



Le directeur général prend sa retraite

Une malencontreuse erreur s'est glissée quant aux noms des personnes apparaissant sur cette photo publiée dans l'édition d'hier. Ainsi, il aurait fallu lire: «Le jeune Philippe Bernier remet un souvenir à René Bergeron, directeur général du Pensionnat de Compton qui prend sa retraite. A droite, le nouveau directeur général, Serge Goyette.»



Policiers et Optimistes à l'école Larocque

Lors d'une récente visite des membres du Club Optimiste de Sherbrooke et de la Police municipale de Sherbrooke à l'école primaire Larocque, il a été question de drogues avec les élèves des 5e et 6e année. Policiers et Optimistes sont toujours de plus en plus engagés dans la prévention auprès des jeunes. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Clément Jacques, vice-président du Club Optimiste de Sherbrooke, M. Roland Dussault, président de l'organisme, le policier-motard Marc Bérubé, M. Michel Tétrault, responsable de l'activité et M. Yvon Bibeau, directeur de l'école.



Conte collectif

Dans le cadre de la nouvelle politique du français écrit à l'école, les dirigeants et quelques professeurs de l'école primaire Mgr-Durand de Coaticook ont procédé récemment au dévoilement d'un conte collectif, en présence des 275 étudiants de cet établissement. Le conte a été réalisé par les élèves de première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième année. Les professeurs et parents ont collaboré à la réalisation de cette oeuvre qui sera disponible à la bibliothèque de l'école. Sur la photo, des étudiants lisent le conte.

Ephémérides

C'est le mardi 27 juin 1989, le 178e jour de l'année.  
Fête à souhaiter: Fernand (vénéré en Italie, mort en 1252) Fernande, Cyrille (évêque d'Alexandrie, mort en 444).  
Anniversaires historiques: 1988 - Début d'une grève de près de quatre mois des employés de Bell Canada.  
1987 - Le Québécois Matthew Hilton devient champion mondial des super mi-moyens, version de la Fédération internationale de la boxe, après avoir défait l'Américain Buster Drayton.  
1980 - Le Canada adopte officiellement le "O Canada" comme hymne national du pays.  
1976 - Le Portugal tient ses premières élections présidentielles libres depuis 50 ans.  
1974 - La France et l'Iran signent un accord d'une durée de dix ans, portant sur la fourniture de cinq réacteurs nucléaires.  
1972 - L'Irlande du Nord connaît un premier jour de paix depuis près de trois ans, avec l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu annoncé par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).  
1960 - Louis J. Robichaud devient premier ministre du Nouveau-Brunswick.  
1949 - Les Libéraux de Louis Saint-Laurent sont réélus à Ottawa avec 190 des 262 sièges à pourvoir. Ils sont nés un 27 juin:  
L'universitaire aveugle et sourde américaine Helen Keller (1830-1968).  
Le peintre du "Groupe des Sept" Arthur Lismer (1885-1969).  
PENSÉE DU JOUR: En grandissant, un enfant s'use. (Réjean Ducharme)

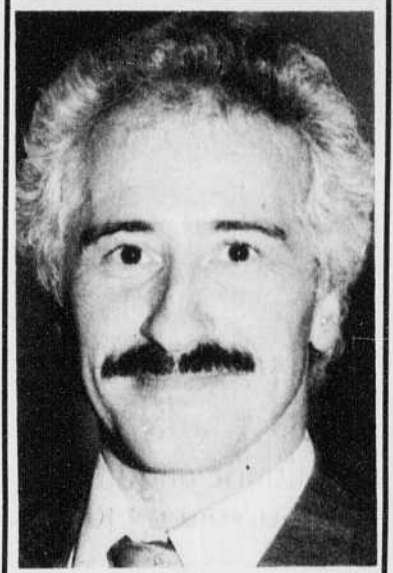
La météo

MONTRÉAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.  
Situation générale: de faibles perturbations continuent de traverser le Québec en y apportant une alternance de temps dégagé et de nuages accompagnés d'averses ou d'orages isolés. Par contre, l'approche d'une dépression venant du centre de l'Ontario en après-midi donnera une zone de précipitations plus intense sur l'ouest et le nord de nos régions. Cette dépression se déplacera vers l'est en soirée et mercredi. Elle influencera le reste de la province surtout mercredi.  
Les températures seront près des normales saisonnières.  
ESTRIE: Ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés surtout en après-midi. Max.: près de 26. Min.: près de 15. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages.  
BEAUCÉ, TROIS-RIVIÈRES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: Nébulosité croissante suivie d'averses ou d'orages dispersés en après-midi. Max.: 24 à 27. Min.: près de 14. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages.  
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: Nuageux avec quelques averses. Risque d'un orage. Max.: 18 à 21. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Ventes.  
PONTIAC-GATIÉNEAU et LIEVRE: Nuageux avec éclaircies. Averses ou orages dispersés. Max.: 22 à 25. Min.: près de 13. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages. Ventes.  
OTTAWA-HULL-CORNWALL: Ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés. Max.: près de 26. Min.: près de 15. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages.  
MONTRÉAL, LAURENTIDES: Ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés surtout en après-midi. Max.: 24 à 26. Min.: près de 15. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages.  
LAC ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: Ennuagement suivi d'averses dispersées. Max.: près de 24. Min.: près de 12. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques averses ou orages.

Dans le monde

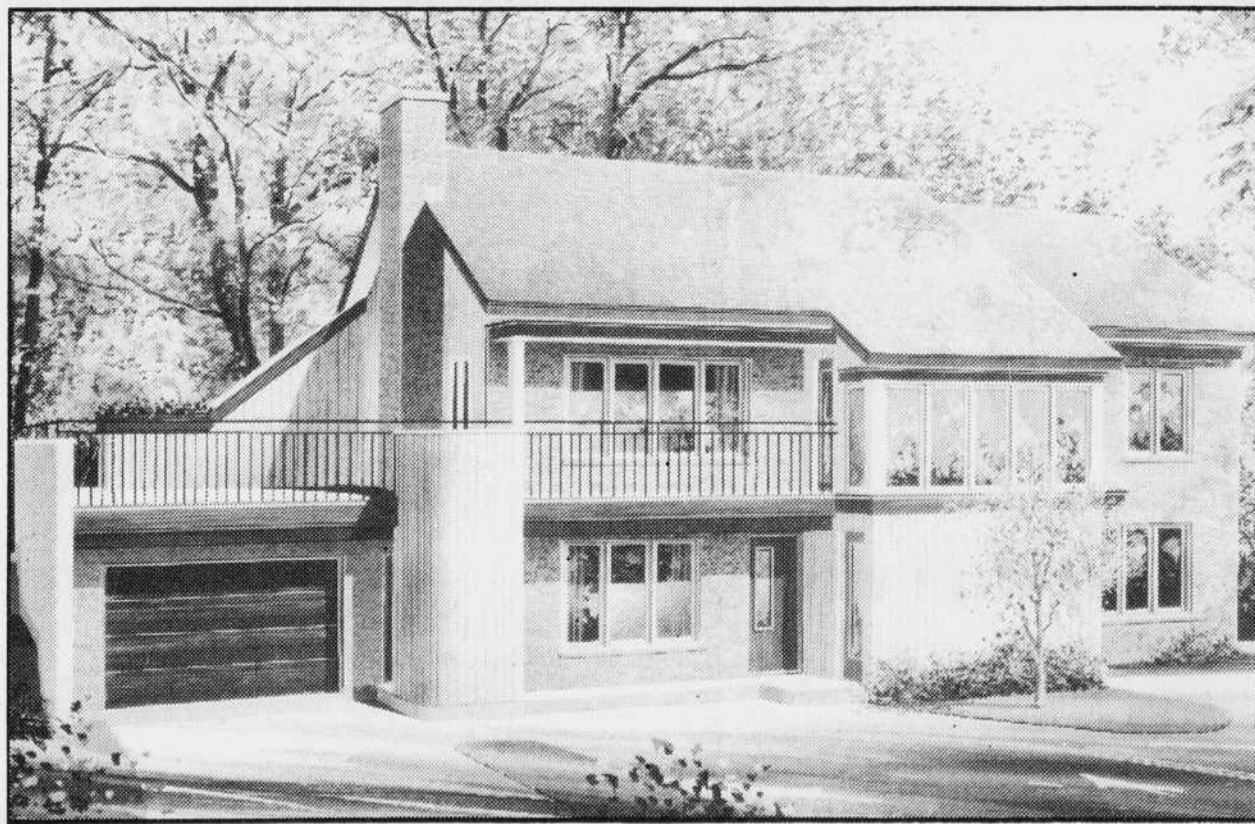
	Max	Min	Hong Kong	28	26	New Delhi	40	28
Amsterdam	21	11	Honolulu	32	21	Nicosie	34	17
Athènes	34	20	Islamabad	39	25	Oslo	17	14
Bahrein	37	30	Istanbul	28	19	Paris	29	17
Bangkok	33	26	Jakarta	32	24	Pékin	32	22
Beyrouth	30	24	Jérusalem	29	16	Perth	20	8
Belgrade	27	15	Johannesburg	16	6	Rome	30	17
Berlin	29	16	Kiev	26	17	Santiago	14	5
Bermudes	26	20	Kuala Lumpur	32	23	Séoul	27	21
Bogota	17	7	Le Caire	36	21	Singapour	30	23
Bruxelles	30	13	Lima	19	14	Stockholm	25	22
Buenos Aires	17	6	Lisbonne	32	19	Sydney	15	8
Caracas	26	18	Londres	23	15	Taipei	35	26
Copenhague	23	14	Madrid	24	14	Tel Aviv	28	21
Dublin	18	13	Manille	35	25	Tokyo	29	19
Francfort	27	15	Mexico	26	11	Varsovie	25	13
Genève	27	15	Montevideo	15	4	Vienne	26	16
Helsinki	22	12	Moscou	28	16			

La Tribune salue



Gilles Fournier, bénévole à l'Association de Sherbrooke pour l'intégration sociale.

SPECIAL - plan de maison



Modèle T-2020

Type: Triplex de design réinventé.  
Programme: Rez-de-chaussée: 2 logements comprenant vivoir, cuisine/dînette, chambre, salle de bains/ buanderie, rangement. Garage avec rangement. Étage: salle à manger, vivoir, cuisine/dînette, buanderie, salle de bains, 3 chambres, toit terrasse.  
Plan: Ouvert.  
Surface habitable: 253,44 m<sup>2</sup> (2816 pi<sup>2</sup>), garage non compris.  
Revetements extérieurs: Revêtement à la verticale, brique, bardeau d'asphalte.

Éléments utilitaires: Escalier à l'avant et à l'arrière allant à l'étage, Perrons des entrées à l'avant abrités, garage avec porte de service et escalier conduisant à l'étage, porte fenêtre de l'étage donnant accès à la terrasse.  
Particularités: Fenestration généreuse, bons rangements, salles de bains confortables, foyer au vivoir de l'étage. Construction intéressante, pensée pour site panoramique.

MODÈLE TIRÉ DU MAGAZINE PLANS DE MAISONS DU QUÉBEC



Faites-moi parvenir le modèle T-2020

premier cahier de plan complet (390\$) \_\_\_\_\_

( ) cahier (s) additionnel (s) à 15\$ chacun \_\_\_\_\_

liste des matériaux (35\$) \_\_\_\_\_

Frais d'emballage (8\$) \_\_\_\_\_

"C.O.D." si applicable (3\$) \_\_\_\_\_

Taxe prov. (9%) \_\_\_\_\_

TOTAL \_\_\_\_\_

Chèque ou mandat poste faits à l'ordre de: **Les Dessins Drummond inc.**

2950, boul. Lemire Drummondville, QC J2B 7J6

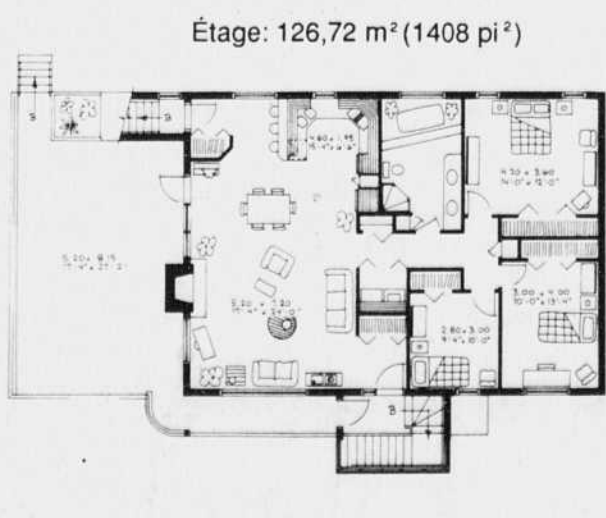
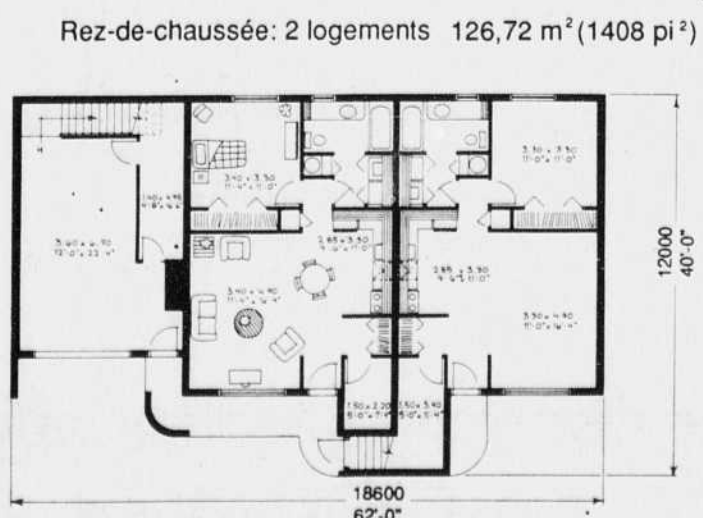
Chèque  C.O.D.  Master Card N° \_\_\_\_\_ Visa \_\_\_\_\_

Date d'émission \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ TÉL.: \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_



Un autre plan de qualité conçu et réalisé par: LES DESSINS DRUMMOND INC. Le plan proposé est dessiné en mesures métriques et anglaises. Il comprend le plan des fondations, le plan de planchers, le plan des quatre élévations ainsi que le plan d'escaliers et la coupe des murs.

Généralement, 4 copies additionnelles sont requises pour la construction d'une maison (municipalité, prêteur, estimateur, contracteur...). Le coût des plans vendus n'est pas remboursable. Toute maison ayant une serre ou une superficie vitrée généreuse devra présenter sa façade vitrée au sud pour répondre à certaines exigences.

Pour un service rapide commandez par téléphone (819) 477-3315

Pour consulter d'autres modèles de maisons: Montréal (514) 353-5410, Trois-Rivières (819) 373-3148, Drummondville (819) 477-3315, Sherbrooke (819) 564-8966, Québec (418) 872-1430, Rimouski (418) 725-3536

## Allégations de conflits d'intérêts Le trésorier du Parti libéral du Québec démissionne

par Michel VENNE  
QUÉBEC (PC) — Le grand argentier du Parti libéral du Québec, M. Tommy D'Errico, a offert sa démission hier à son chef, le premier ministre Robert Bourassa, qui l'a acceptée sans broncher.

A sa demande, le premier ministre rencontrait hier M. D'Errico, revenu d'Italie dimanche, pour faire le point sur les allégations de conflits d'intérêts qui pèsent sur lui depuis plusieurs semaines notamment dans le dossier du dézouage agricole à Laval.

M. Bourassa n'a pas essayé de convaincre le principal responsable du financement au PLQ depuis cinq ans de revenir sur sa décision.

"J'ai compris ses arguments et j'ai conclu qu'il fallait lui trouver un successeur", a dit M. Bourassa, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

"Il conclut que s'il ne faisait pas de politique, ajoute le chef du Parti libéral, ce serait plus facile pour lui de transiger avec le gouvernement sans que son intégrité ne soit entachée par les allégations de l'opposition. Je comprends les raisons qu'il invoque", dit-il.

M. Bourassa maintient toutefois sa confiance en M. D'Errico dont il a vanté la droiture. "Toutes les allégations sont sans fondements", a-t-il répété.

Le départ de M. D'Errico enlève toutefois une épave au pied du premier ministre qui a dû à maintes reprises se porter à sa défense dans les derniers jours de la session parlementaire lorsque l'opposition péquiste a associé le nom de l'homme d'affaires à de présumés conflits d'intérêts auxquels était mêlé le gouvernement.

Le président du PLQ, M. Robert Benoit, estime d'ailleurs que c'est dans le but "d'éviter d'entacher la réputation du parti" que M. D'Errico aurait pris la décision de tirer sa révérence.

Joint au téléphone en fin d'après-midi hier, M. Benoit a répété que M. D'Errico n'avait enfreint d'aucune façon le code d'éthique du Parti libéral relativement aux conflits d'intérêts, du moins "selon les informations que nous possédons", dit-il.

**Pour avoir la paix**  
M. D'Errico démissionne pour "avoir la paix", a soutenu un porte-parole de l'homme d'affaires qui était inaccessibles pour les journalistes hier.

"Cette décision a été prise pour éviter qu'on porte injustement atteinte à mon honnêteté et à mon intégrité, à celles de mes enfants, de ma famille, des entreprises que j'ai développées au cours des 40 dernières années et du Parti libéral du Québec que j'ai toujours servi loyalement tout en respectant intégralement et scrupuleusement ses règles d'éthique", affirme M. D'Errico dans un communiqué de quatre paragraphes émis hier.

M. D'Errico est propriétaire, par l'entremise de compagnies lui appartenant ou en association avec des membres de sa famille, de plusieurs hectares de terres agricoles qui devaient être dézouées à Laval avant que le gouvernement ne suspende toute décision dans ce dossier suite aux pressions de l'opposition. Les péquistes prétendent que des spéculateurs "amis libéraux" bénéficieraient indûment de la hausse de la valeur de leurs terrains s'ils étaient soustraits de la zone agricole.

Il a aussi été accusé de mots couverts d'avoir profité de sa situation dans le Parti libéral pour obtenir pour son entreprise, Beaver Asphalt, le dézouage d'un terrain agricole dans les Laurentides pour y aménager une sablière de huit millions de pieds carrés.

Il y a quelques semaines, il avait aussi été soupçonné de bénéficier de traitements de faveur dans l'octroi de contrats à Beaver Asphalt par la Société d'énergie de la Baie-James.

L'affaire du dézouage agricole à Laval fait l'objet d'une vérification administrative, celle des Laurentides est close et n'a pas donné lieu à des cris et chuchotements aussi abondants que la précédente, tandis que celle de la Baie-James a été rapidement étouffée.

Sa démission à titre de président de la commission des finances du PLQ entrera en vigueur au moment jugé opportun par M. Bourassa, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines.

Le parti veut "prendre tout le temps qu'il faut pour lui trouver un successeur compétent", a précisé le président du parti, M. Robert Benoit. Une rencontre du comité exécutif de la formation politique est prévue dans les jours qui viennent. La question devrait y être débattue.

# Aucune faveur accordée aux manufacturiers de tabac — Beatty

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé Perrin Beatty a nié hier que les manufacturiers de tabac aient joui de faveurs spéciales lors de la rédaction des règlements sur les avis concernant les dangers du tabac pour la santé.

Le gouvernement a dû défendre son attitude dans ce dossier après que l'Association pour les droits des non-fumeurs ait affirmé que la formulation des mises en garde avait été affaiblie suite à l'intervention du porte-parole des manufacturiers, Bill Neville, un stratège influent du Parti conservateur.

Garfield Mahood, le dirigeant du groupe non-fumeur, soutient que son organisme et d'autres groupes de promotion de la santé ont été tenus dans l'ignorance par les bureaucrates jusqu'en novembre dernier, alors que les règlements avaient déjà été dilués.

Des documents, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, montrent que des propositions de règlements sur les mises en garde apparaissant sur les paquets de cigarettes, sur la restriction de la publicité et sur la divulgation de la proportion de substances toxiques et d'additifs présents dans le tabac ont été modifiées à la fin de l'année.

Initialement, quatre avis devaient être imprimés en rotation sur les paquets de cigarettes, traitant des dangers d'accoutumance, de maladie cardiaque, de cancer du poumon et de malformations congénitales inhérentes au tabac. Ces avis devaient couvrir 30 pour cent de chaque côté des paquets de cigarettes.

Mais les règlements finaux ne font pas mention d'avis sur les risques d'accoutumance et ne couvrent que 20 pour cent de la surface.

Selon le ministre Beatty, toutes les parties intéressées ont été consultées et certaines dispositions ont même été renforcées avant que ces règlements ne prennent leur forme définitive, le 1er janvier dernier. Les lois canadiennes sur le tabac sont les plus sévères au monde, a-t-il dit.

M. Neville a également démenti les accusations. Il soutient que les propositions de règlements, qui deviendront obligatoires à l'automne, ont été transmises à plusieurs groupes intéressés dès le mois de juillet dernier.



Perrin Beatty, ministre fédéral de la Santé

Aux yeux de John Rodriguez, critique du Nouveau Parti démocratique pour les affaires des consommateurs, M. Neville se trouvait en situation de conflit d'intérêts parce qu'il fait partie du comité de stratégie électorale des tories.

**Autre projet de loi**  
Plus tard hier, les Communes ont adopté un autre projet sur le tabac, qui garantit, celui-là, un environnement libre de fumée aux employés des banques, des sociétés de la Couronne et d'autres sociétés à charte fédérale.

Ce projet de loi, qui doit être étudié au Sénat, amende une législation antérieure proposée par la députée néo-démocrate Lynn McDonald. La législation sera officiellement promulguée six mois après avoir obtenu la sanction royale.

En vertu de cette loi, les employés d'entreprises soumises à la réglementation fédérale ne peuvent fumer au travail, sauf dans des endroits réservés expressément à cette fin.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

Compagnie se spécialisant dans l'analyse et le traitement d'eau est à la recherche de

**2 VENDEURS ET  
DISTRIBUTEURS**

avec expérience sur la route. Possibilité d'avancement.

823-6746

## Affichage: Québec mettra sa réglementation en vigueur sans être critiqué à nouveau

MONTRÉAL (PC) — Les groupes de pression intéressés aux questions linguistiques tels Alliance Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste ou le Mouvement Québec français ne se sont pas opposés à la mise en vigueur du règlement sur l'affichage à l'intérieur des commerces.

Les quelques commentaires reçus par le gouvernement Bourassa sur ce règlement ont été, en effet, le fait d'une dizaine d'individus, les groupes de pression n'ayant pas cru bon prendre la peine d'analyser ce règlement et de demander que des changements y soient apportés.

C'est ce qu'on indiquait, hier, au bureau du ministre responsable de l'application de la loi 101, Claude Ryan, où on confirme que la promulgation de ce règlement pourra se faire techniquement dès les premiers jours de juillet.

Les groupes de pression semblent ainsi n'avoir pas accordé de valeur au processus de consultation prévu pour ce règlement qui a fait l'objet d'une pré-publication de 60 jours. Opposés au point de départ à l'adoption de la loi

178, ils se sont contentés de redire publiquement leur opposition sans examiner le règlement.

Parmi les commentaires reçus, moins d'une dizaine de lettres, tous venaient d'individus. Il y a bien eu une lettre d'un président d'organisme qui s'exprimait toutefois en son nom personnel. Cela n'est pas sans étonner, précisément, du fait que lors de pré-publication, les règlements suscitent toujours beaucoup plus de commentaires.

La période de pré-publication de ce règlement qui vient définir la notion de nette prédominance du français dans l'affichage se termine le 3 juillet. Si d'ici les prochains jours aucune réaction ne vient s'ajouter, cela signifie que le conseil des ministres pourrait promulguer le règlement.

Le gouvernement pourrait se prononcer dès sa réunion du 5 juillet. Il est probable toutefois que l'on attende à la réunion du 12 juillet du conseil des ministres pour se donner le temps d'inscrire le sujet à l'ordre du jour. Le ministre Ryan a déjà indiqué que le gouvernement ne tarderait pas à agir une fois la période de pré-publication terminée.

Le Parti libéral a émis un communiqué dans lequel il affirme que l'objectif prioritaire du Canada concernant le conflit israélo-arabe "devrait être d'en arriver à une paix juste et durable entre Israël et ses voisins arabes" et préconise la tenue d'une conférence internationale susceptible de régir les négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Pendant ce temps, la Coalition canadienne pour les droits humains en Palestine a émis une déclaration statuant que la visite de M. Herzog "constitue une occasion opportune de rappeler aux Canadiens le prix brutal que les enfants palestiniens ont à payer comme conséquence de la politique de répression de l'armée israélienne d'occupation" en Cisjordanie et à Gaza.

Demain, M. Herzog doit visiter Montréal, et se rendra à Toronto jeudi et vendredi.

## Le «Unity Party» présent dans au moins 12 comtés

QUÉBEC (PC) — Le Unity Party-Parti Unité, l'un des deux partis politiques mis sur pied par des anglophones déçus du Parti libéral, sera sur les rangs dans une douzaine de circonscriptions de l'Estrie et du sud-ouest du Québec lors des prochaines élections générales au Québec.

Le Parti Unité est présent dans les circonscriptions de Mégantic-Compton, Saint-François, Orford, Sherbrooke, Brome-Missisquoi, Richmond, Johnson, Shefford, Beauharnois-Huntingdon, Châteauguay, Saint-Jean, et Salaberry-Soulanges.

Deux de ces circonscriptions sont actuellement représentées par des péquistes (Johnson par Carmen Juneau et Shefford (Granby) par Roger Paré), les autres par des libéraux dont les ministres Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François) et Pierre Paradis (Brome-Missisquoi), le président de l'Assemblée nationale Pierre Lorrain (Saint-Jean) et le whip du PLQ à l'Assemblée Yvon Vallières (Richmond).

Le Unity Party-Parti Unité prévoit en effet présenter des candidats dans jusqu'à 20 circonscriptions toutes situées à l'extérieur de Montréal.

"Nous voulons offrir aux anglophones une solution de rechange au Parti libéral dans lequel nous n'avons plus la moindre influence", a soutenu hier son président intérimaire, M. Maurice King, un unilingue anglais de la

région de Châteauguay. "Je crois qu'il n'y a plus de différences entre le Parti libéral et le Parti québécois, ajoute-t-il: les deux favorisent l'unilinguisme français au Québec. Si la loi 101 a été adoptée par le PQ, dit-il, elle a été entièrement endossée par la suite par les libéraux de Robert Bourassa."

**L'Equality Party**  
Comme le Parti Égalité-Equality Party, créé en avril dernier, le Parti Unité prône le bilinguisme officiel au Québec et réprovoque l'accord constitutionnel du lac Meech (qui reconnaît au Québec le statut de société distincte).

Ses membres exécutent la loi 178 qui interdit l'affichage commercial extérieur dans une autre langue que le français, "une loi qui nie aux anglophones le droit d'utiliser leur langue", dit M. King.

Les deux formations politiques se sont d'ailleurs déjà entendues tacitement pour ne pas présenter de candidats dans les mêmes circonscriptions lors du prochain scrutin. Le Parti Égalité, qui créera mercredi soir sa 12ème association de comté dans Westmount, concentrera ses efforts à Montréal pour laisser le reste de la province au dernier-né.

Pour l'heure, le Parti Unité est sans le sou et compte environ 2,000 membres et sympathisants, selon son président qui croit pouvoir faire passer ce nombre à 5,000 d'ici la fin de l'été à la faveur d'assemblées locales dans une vingtaine de comtés.

Mme Sauvé, qui a accueilli M. Herzog à l'aéroport d'Uplands en compagnie du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark, a rendu hommage au président israélien qu'elle a présenté comme un intellectuel de stature internationale. Elle a déclaré que le Canada souhaitait renforcer ses relations avec Israël et examiner conjointement avec les Israéliens les moyens de répondre aux défis auxquels Israël doit faire face.

En soirée, le président Herzog devait prendre part, à l'invitation de Mme Sauvé, à un dîner à Rideau Hall.

Aujourd'hui, il prononcera un discours devant le Parlement canadien, déposera une couronne de fleurs devant le cenotaphe érigé



Le président d'Israël Chaim Herzog, hier, à Ottawa, en compagnie du gouverneur général du Canada Jeanne Sauvé.

## Le président d'Israël en visite

OTTAWA (PC) — Le président israélien Chaim Herzog est arrivé hier à Ottawa, où il a rencontré le gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé, ainsi que les chefs du gouvernement et de l'opposition.

en hommage aux victimes de la guerre, rencontrera des représentants de la communauté juive et donnera une réception en soirée.

Le Parti libéral a émis un communiqué dans lequel il affirme que l'objectif prioritaire du Canada concernant le conflit israélo-arabe "devrait être d'en arriver à une paix juste et durable entre Israël et ses voisins arabes" et préconise la tenue d'une conférence internationale susceptible de régir les négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Pendant ce temps, la Coalition canadienne pour les droits humains en Palestine a émis une déclaration statuant que la visite de M. Herzog "constitue une occasion opportune de rappeler aux Canadiens le prix brutal que les enfants palestiniens ont à payer comme conséquence de la politique de répression de l'armée israélienne d'occupation" en Cisjordanie et à Gaza.

Demain, M. Herzog doit visiter Montréal, et se rendra à Toronto jeudi et vendredi.

## Naissance d'une «police douce»?

MONTRÉAL (PC) — À l'image de la médecine douce, venue compléter une médecine trop axée vers la technologie, on pourrait assister d'ici quelques années à la naissance d'une "police douce".

C'est ce que croit M. Roland Arpin, aujourd'hui directeur général du Musée de la civilisation, qui fut auparavant administrateur public et qui a occupé divers postes au gouvernement et au Conseil du trésor. M. Arpin s'adressait hier à l'Association des

directeurs de police et pompiers du Québec.

M. Arpin a entretenu les directeurs de police de ce que sera le chef de demain.

Un certain courant prône une police "forte, structurée", équipée de gadgets, d'écrans muets, de voiture perfectionnée, d'appareillage d'écoute électronique, de haute technologie et d'information. Il s'ensuit, selon M. Arpin, un "syndrome du char d'assaut" où le policier, à l'abri dans sa voiture perfectionnée, risque de travailler en vase clos, loin du citoyen qu'il doit servir.

**Ne passez pas tout droit!**

**Achetez maintenant la Super passe de la CMTS et participez GRATUITEMENT à la Lotobus!**

On y gagne avec la SUPER PASSE de la CMTS

CTV

CHT

la tribune

52054

SUPER PASSE